



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **White Star Publishers SA Luxembourg succur-sale de Crans**, 3971 Chermignon
2. Délai pour contester l'état de collocation:
17.06.2013 jusqu'au 08.07.2013
3. Délai pour contester l'inventaire:
17.06.2013 jusqu'au 28.06.2013
4. **Remarques:** sont également déposés:

a) l'inventaire

b) les revendications que l'administration de la faillite re-nonce à contester

c) les actions que l'administration de la faillite renonce à int-roduire, notamment l'action en dommages-intérêts éventuelle à l'encontre des administrateurs et de l'organe de révision (art. 755 et 757 CO).

Délai pour recourir contre l'inventaire : dix jours dès la date du dépôt

(art. 32 OAOF)

Concernant les actions, procédures et revendications que l'ad-ministration renonce à introduire ou contester, chaque créan-cier peut, dans le délai péremptoire de vingt jours dès la date du dépôt, s'opposer aux décisions de l'administration de la faillite et/ou requérir la cession des droits de la masse (art. 260 LP).

Office des faillites de Sierre
3960 Sierre

00914351

